

La Santé publique, grand corps malade

Compte Test - 2012-12-26 20:29:00 - Vu sur pharmacie.ma

Quelques semaines après la décision gouvernementale interdisant aux médecins du public d'exercer dans le privé, des enseignants universitaires et des médecins spécialistes ont déposé leur démission en signe de protestation, comme le confirme Dr Abdelmalek El Hannaoui, secrétaire général du syndicat indépendant des médecins du secteur public. «Pour la seule ville de Tanger, 24 démissions de médecins spécialistes ont été enregistrées», déclare-t-il. Et d'ajouter : «A Casablanca, une vingtaine de démissions de médecins, pour la plupart des enseignants, ont été déposées et sont en cours d'examen au ministère de la santé». Selon Nadia Ismaili, Professeur de dermatologie à la Faculté de médecine de Rabat et dermatologue au CHU Ibn Sina, il faudra s'attendre à des centaines de démissions, ce qui aura de graves répercussions sur le système de santé.

Le Temps plein aménagé (TPA), rappelons-le, permet aux médecins universitaires et aux professeurs-chercheurs de pratiquer des actes chirurgicaux et des interventions médicales à raison de deux demi-journées par semaine dans le secteur privé. Cette mesure avait été élaborée dans l'intention de retenir dans le public les meilleures compétences et de les empêcher de démissionner pour aller vers le secteur privé, plus attractif et rémunérateur.

«En agissant de la sorte, le ministre est en train de détruire le système de santé en vidant les hôpitaux publics des médecins et infirmiers. Dans 30 ans, il n'y aura plus de santé publique au Maroc et seuls les patients fortunés auront accès aux soins», déplore-t-elle. De son côté, le Dr Mostafa Chanaoui, secrétaire général du Syndicat national de la santé affilié à la CDT, dénonce le manque de valorisation en pointant du doigt les salaires de misère dans le public. «Si les professionnels de santé dans le public étaient bien rémunérés et travaillaient dans des conditions convenables, ils n'iraient pas dans le privé». «Le ministre de la santé doit trouver des mécanismes pour permettre aux deux secteurs de travailler ensemble là où le besoin se fait ressentir. Pour cela, il faut un débat de fond sur cette problématique très complexe», conclut-il.